

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article161>

Secteur de la sécurité : Pou Respé é Dinité !

- Actualité -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : samedi 15 mars 2008

Mis à jour le : jeudi 24 juillet 2008

UGTG.org

[{JPEG}]

Kanmarad, Pép GWADLOUP

Depuis 2003, nous sommes confrontés au mépris, à l'arrogance et aux méfaits de **Monsieur Jean-Marc VAUTIER**, **gérant de la société MESP**, envers l'ensemble de ses salariés.

Systématiquement, ce voyou remet en cause les acquis des salariés et ne respecte ni la convention collective, ni le code du travail.

MALFÈTÉ AN ZANTRAY AY'

Ī 2004, un mois de grève

Ī 2006, trois mois de grève

Ī 2007, un mois de grève

Aujourd'hui, en cette année 2008, nous sommes toujours confrontés au caïd petit marseillais en puissance du secteur qui refuse de respecter le B-A BA à savoir : Reprise des agents avec leur ancienneté et leurs acquis.

En effet, le 1 janvier 2008 le CLUB MEDITERRANEEN de la Caravelle attribuait à la société MESP afin d'assurer la sécurité de l'ensemble de leur Hôtel en lieu et place de l'entreprise MEGALYNX.

C'est en ce sens que 11 de nos camarades, furent transférés à la société MESP. Un transfert, qui s'est fait avec beaucoup de difficultés, vue la stratégie de Jean - Marc VAUTIER de vouloir couillonner nos camarades.

Après bientôt trois mois, beaucoup d'irrégularités sont toujours à constater à savoir :

Ī les avenants aux contrats de travail des salariés n'on pas été remis par l'employeur

Ī Les acquis en termes de taux horaire et de prime dans l'ancienne entreprise n'ont pas été appliqués.

Jistisié a Malfètè é Volè

Mépris Envers les Salariés par le Patron

KA NOU VLÉ POU 2008 ?

- 1) Réintégration de notre camarade VIVIANNE licenciée injustement ;
- 2) Respect des acquis de nos camarades du CLUB MED ;
- 3) Respect et application immédiate de tous les Accords signés ;
- 4) Arrêt de toutes les discriminations syndicales envers nos camarades sur tous les sites et surtout ceux du CENTRE COMMERCIAL DESTRELAND ;
- 5) Négociation sur les conditions et matériels de travail et des salaires.

KA NOU KA DI ?

Nous, agents de sécurité de l'entreprises MESP disons très clairement que :

[-] nous n'accepterons jamais le licenciement de nos camarades à cause de leur affiliation à la Centrale UGTG,

[-] nous demandons le respect de tous les salariés par la direction de MESP,

[-] prendrons toutes les dispositions pou raché toutes nos revendications légitimes.

NOU KÉ GOUMÉ JIS O BOUT POU DWA AN NOU !

Nous dénonçons :

[-] la politique de médisance, de mépris et d'arrogance de la direction MESP,

[-] le silence complice des directions du Centre Commercial Destrelland, Club Med, Mr Bricolage, Décathlon, Go Sport et City Sport, de la violation des droits des salariés par les patrons de la Sécurité ;

[-] la négligence des services de l'État qui n'interviennent pas contre cette délinquance patronale et permettent à celle-ci d'opérer en toute impunité.

ANNOU KONTINYÉ GAOULÉ, POU RESPÈ É DIGNITÉ A TRAVAYÉ

Afin de poursuivre la riposte qui nous permettra de sortir de l'emprise du caïd Jean-Marc VAUTIER.

ANSANM ANSANM NOU KÉ GANNYÉ

RESPÈ É DIGNITÉ POU AJAN SÉKIRITÉ !

UGTG SEKTÈ SÉKIRITÉ

LE 15 03 2008